

Commune de Coulimer

Département de l'Orne

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 JUIN 2020**

*L'an deux mille vingt, le dix du mois de juin à vingt heures trente minutes, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Coulimer sous la présidence de Jean-Claude MARINTHE, maire dans la salle des fêtes de la commune.*

*Étaient présents les conseillers municipaux suivants :*

*Benoît AGUINET, Philippe BARBE, Olivier BOURGOUIN, Hélène BRUSIN, Laurent DAGUENET, Thierry FAYET, Florie-Anne GARDY, Jean-Claude MARINTHE, Christine ROGUET, Nathalie SAUQUES, Julie VERBEKE*

*Philippe BARBE a été nommé secrétaire de séance*

*Date de convocation : 04/06/2020*

*Date d'affichage : 11/06/2020*

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
  1. Avenant marché restauration de la toiture de l'église
  2. Diminution du prix de vente du bien 5 rue de Mortagne suite à la détection de parasites.
  3. Proposition de composition de la Commission Communale des Impôts Directs
  4. Procuration pour la réception des colis et des recommandés
  5. Composition des commissions communale
  6. Indemnités de gardiennage de l'église
  7. Subventions aux associations
  8. Points sur les dossiers en cours
  2. Questions et informations diverses
- 
3. Questions et informations diverses

**AVENANT N° 1 AU MARCHÉ RESTAURATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE**  
Délibération 2020.06-01

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché concernant la restauration de la toiture du clocher de l'église a été signé avec la Société Falaisienne de Couverture pour un montant HT de 112989.85 €

Un avenant N° 1 est proposé pour un montant HT de 5899.16 € (soit 5,22%)

Les travaux concernent la charpente des abats sons, le remplacement de la sablière en chêne et du plancher du clocher.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant N° 1 pour un montant de 5899, 16 € HT soit 7078.99 € TTC
- **Précise** que le montant total du marché est maintenant de 118 889.01 € HT soit 142 666.81€ TTC.

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**  
Délibération 2020.06-02

Vu le Budget Primitif 2020 adopté le 06/03/2020,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ouvertures de crédits,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 1 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

Section	Chap	Compte	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	023	023	7000,00 €	
Fonctionnement	67	678	- 7000,00 €	
Investissement	21	2131	7000,00 €	
Investissement	021	021		7000,00 €

Ces mouvements s'équilibrent en dépense et en recette, en section d'investissement à 7 000,00€.

**MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DU BIEN 5 RUE DE MORTAGNE**  
Délibération 2020.06-03

Monsieur le Maire rappelle qu'une promesse de vente a été signée pour un montant de 55 000 € net vendeur pour le bien situé 5 rue de Mortagne. Il présente le diagnostic parasitaire établi par Agetho Conseils signalant la présence de champignons lignivores notamment au niveau de la cuisine. L'acquéreur est toujours intéressé par ce bien mais il souhaite que la commune baisse le prix de vente pour compenser les dépenses supplémentaires engendrées par la présence de ce parasite. Monsieur le Maire propose de baisser le prix de 5000 € soit 50 000 € net vendeur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Fixe** à 50 000 € le prix de vente net vendeur du bien situé sur la parcelle ZO 176 au 5 rue de Mortagne.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les documents afférents à cette affaire

**PROPOSITION POUR LA COMPOSITION DE LA CCID**  
Délibération 2020.06-04

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des Impôts (CGI) une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée

- du maire (ou d'un adjoint délégué), président de la commission
- de 6 commissaires délégués titulaires et de 6 commissaires délégués suppléants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Propose** la liste des personnes appelées à siéger à la commission communale des Impôts Directs dans le tableau suivant

Philippe BARBE	Fabien GAUTHIER	Didier LECROSNIER	Lucie POUPRY
Guillaume BERNAY	Mickaël GOSSET	Pascal LEVALLOIS	Céline RAGOT
Michel de BLOTEAU	Olivier GUILMAU	Caroline MACHAIS	Jérôme RIVIERE
Guillaume FARDOIT	Danielle HOUZE	Thierry MOULLART	Michel ROGUET
Florie-Anne GARDY	Marine JOUSSEAUME	Bernadette PLESSIS	Jean-Pierre SAGOT
Hors commune			
Benoît BIGNON	Yvette COVEMACKER	François PHILIPPE	Jean-Pierre YVER

#### **AUTORISATION POUR PROCURATION COLIS ET RECOMMANDÉS**

Délibération 2020.06-05

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour l'autoriser à établir des procurations pour la signature des avis de réception des courriers recommandés ou des colis

Dans un souci d'organisation des services administratifs, il propose de donner procuration à l'ensemble des adjoints, à la secrétaire de mairie et à Nicole MARINTHE.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **Décide** d'autoriser le Maire à établir des procurations à Philippe BARBE, Benoît AGUINET, Christine ROGUET, adjoints, à Sylvie DURAND-HARDY, secrétaire de mairie, et à Nicole MARINTHE pour la signature des avis de réception des recommandés et des colis

#### **COMMISSIONS COMMUNALES**

Délibération 2020.06-06

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal peut, conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Il est proposé de créer 8 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil : **Finances, Fêtes et cérémonies, Chemins et voirie, Travaux, Communication, Fleurissement, Action sociale, Famille et sport.**

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **Adopte** la liste des commissions communales telles que proposée
- **Désigne** les personnes suivantes au sein de chaque commission
  1. **Finances** : l'ensemble du conseil
  2. **Fêtes et cérémonies** : l'ensemble du conseil
  3. **Chemins et voirie** : Benoît AGUINET, Philippe BARBE, Laurent DAGUENET, Thierry FAYET, Christine ROGUET, Julie VERBEKE
  4. **Travaux** : Benoît AGUINET, Philippe BARBE, Olivier BOURGOUIN, Hélène BRUSIN, Laurent DAGUENET, Thierry FAYET, Christine ROGUET, Nathalie SAUQUES
  5. **Communication** : Philippe BARBE, Florie-Anne GARDY, Nathalie SAUQUES
  6. **Fleurissement** : Benoît AGUINET, Philippe BARBE, Hélène BRUSIN, Nathalie SAUQUES, Julie VERBEKE
  7. **Action sociale** : Olivier BOURGOUIN, Hélène BRUSIN, Florie-Anne GARDY
  8. **Famille et sport** : Laurent DAGUENET, Thierry FAYET, Nathalie SAUQUES, Julie VERBEKE

## INDEMNITÉS DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Délibération N° 2020.06-07

Monsieur le Maire propose de verser une indemnité de 250 € à Daniel Béguin pour l'entretien de l'église, l'ouverture et la fermeture de la porte quotidiennement ainsi que la gestion de la sonnerie pour les événements religieux ayant lieu à Coulimer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **Décide** de verser une indemnité de 250 € à Daniel BEGUIN domicilié 2 rue de l'église à Coulimer pour le gardiennage de l'église pour l'année 2020.
- **Autorise** le Maire ou son adjoint à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération N° 2020.06-08

Monsieur le Maire présente différents courriers reçus en mairie concernant des demandes de subventions de plusieurs associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Accorde** une subvention aux associations telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

Associations	2020
AFM Téléthon	35
Athlétic Club Mortagnais	50
Banque alimentaire	130
Conseil Départemental FSL	180
Perche Canada	30
<b>Total</b>	<b>425</b>

## POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Travaux de restauration de la toiture du clocher et d'une partie de la nef

Ancienne école

A prévoir : le plafond de la chapelle Ste Marguerite, travaux de réparation du logement 14 rue de la Forge

## QUESTIONS DIVERSES

- Christine ROGUET est désignée pour être la correspondante routière de la commune auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT)<sup>o</sup>
- Une visite du patrimoine de la commune est prévue le 20 juin à 15h pour les nouveaux élus
- Réunion du comité des fêtes prévue le 19 juin à 20h30
- Demande de Me Hirbec pour l'achat d'une partie d'une parcelle.

Fin de la séance à 23 h 45